

France Prestataires Monde

Les salariés travaillant pour des sociétés prestataires sont la véritable variable d'ajustement économique de notre entreprise. **La CGT tient à dénoncer une nouvelle fois ce fonctionnement scandaleux, et en particulier les renégociations à la baisse de la plupart des contrats de sous-traitance qui ont eu lieu ces dernières années.**

Rappelons que les salariés travaillant en sous-traitance n'ont pas les mêmes droits que les salariés de France Médias Monde. Des dispositions améliorant le Code du travail contenues dans les accords d'entreprise de FMM ne s'appliquent pas à eux. Ils n'ont pas droit à la subvention pour les repas pris à la cantine. Ils ne bénéficient pas des activités sociales et culturelles du CSE de FMM. Les élus de FMM ne sont pas habilités à les représenter face à leur direction.

La CGT revendique régulièrement l'intégration, sous contrat FMM, de ces salariés qui sont souvent nos collègues depuis de nombreuses années.

Les renégociations de contrats des prestataires ont des conséquences directes sur leurs conditions de travail et les rémunérations de ces salariés.

Récemment, le changement de prestataire pour le service de ménage (passant de GSF à Elior) a entraîné une baisse de la rémunération du travail de nuit et un équipement technique de moindre qualité (tenues, produits, etc) pour ces salariés qui ont vu leurs CDI être transférés d'une entreprise à une autre. Rythmes de travail difficiles (6 jours sur 7 pour certains) avec des horaires décalés et des temps de trajets souvent très longs, la précarité s'est aggravée pour eux avec le dernier appel d'offre.

Comment ne pas évoquer également RED BEE, ex-Ericsson, prestataire technique historique de France 24 depuis la création de la chaîne. Ses salariés assurent le montage, le mixage, la production, l'infographie, le trafic et les acquisitions. Ils sont réduits à des variables d'ajustement intolérables, et traités à la marge. Nos collègues ont subi de nombreuses réductions de postes et une dégradation de leurs conditions de travail. Sous-considérés, ils devraient être intégrés depuis longtemps. Sans oublier que lorsque ce secteur clé ne va pas bien, l'antenne en pâtit.

La CGT réitère sa demande de voir intégrés tous nos collègues prestataires (accueil, sécurité, restauration, nettoyage, maintenance, informatique, production TV, correspondants France 24, etc.) pour faire de FMM une entreprise plus responsable et soucieuse des conditions de travail de tous les salariés.